L'Ouest Syndicaliste

Informations syndicales de l'Union Départementale CGT-Force Ouvrière de Loire-Atlantique

Numéros 736-737 - Avril 2023 - 59 ème année - 1,50 €





Assemblées Générales

Assurances Cheminots Action sociale

FO Toyota

obtient 6% d'augmentation générale des salaires

FO Idéa

renégocie une hausse de 5% des salaires

FO Saunier Duval **125 euros pour tous**

(Lire P. 2)

U-Loa

FO devient le 1er syndicat

Urgences pédiatriques
Des avancées majeures

L'assemblée générale de l'UDR FO44

s'est tenue le 5 avril

(Lire P. 4)

Grèves et manifestations en Loire-Atlantique : À partir du 7 mars 2023



(Lire P. 5 à 14)

Résolution du CCN des 29 & 30 mars 2023

(Lire P. 11)

Équans

Une nouvelle implantation FO pour défendre les salaires et les conditions de travail

(Lire P. 15)

La Vie des Syndicats



Assurances



e 10 mars 2023, le syndicat FO des assurances de Loire-Atlantique a réuni son assemblée générale annuelle sous la présidence d'Adrien Leclerc, représentant l'Union départementale FO de Loire-Atlantique.

En introduction, ce dernier revenait sur l'unité syndicale et la puissance de la mobilisation contre le projet gouvernemental de contreréforme des retraites. Le 7 mars, la grève et les manifestations ont été massivement saisies avec plus de 100.000 manifestants sur le département. La mobilisation n'a cependant pas encore pris la forme, malgré l'impulsion de FO où nous sommes implantés, de la généralisation de la grève, indispensable pourtant pour gagner. Mathieu Cornillaud, secrétaire du syndicat, a présenté le rapport d'activité du bureau du syndicat. Pour lui, le combat sur les retraites est propice à la syndicalisation, par un travail de terrain, sur le champ de la défense des intérêts des salariés, et seulement celui-là, au sein de l'entreprise, mais au-delà même des frontières de celle-ci jusqu'à l'échelle interprofessionnelle. Les négociations des protocoles d'accord préélectoraux ouvrent de nouvelles possibilités d'implantation du syndicat ; il prenait l'exemple

notamment de la Banque Postale.

La discussion s'est ouverte. Très largement, les camarades sont intervenus pour exposer les difficultés qu'ils rencontrent, évoquant notamment les difficultés dans les entreprises du secteur - qui se portent pourtant très bien - à négocier des augmentations de salaires. Largement évoquées également, les conditions de travail, la pression à la production, le manque de formation, de tutorat à l'embauche, ces conditions entraînant licenciement pour inaptitude, et les salaires très bas entraînant des difficultés de recrutement, des démissions, générant sous-effectif qui à son tour accentue la pression à la production...

En relation avec la bagarre interprofessionnelle et sectorielle, plusieurs camarades se sont inscrits pour participer à la Conférence Nationale Professionnelle du secteur de la FEC qui se tiendra en avril.

Alors que le rapport financier était adopté à l'unanimité, chacun a approuvé la volonté du bureau de poursuivre et d'amplifier le travail de terrain et de syndicalisation impulsé par le syndicat. Le bureau a lui aussi été réélu à l'unanimité.

Cheminots



Ce vendredi 10 février, le syndicat FO cheminots de Loire-Atlantique a réuni vingt-cinq camarades, actifs et retraités, lors de son assemblée générale annuelle, en présence notamment de Mickaël Loncke, secrétaire fédéral en charge de la zone Atlantique, de Claire Compain pour l'Union départementale FO 44

des retraités et d'Adrien Leclerc pour l'Union départementale FO de Loire-Atlantique.

La discussion a permis d'aborder à la fois la construction de la mobilisation générale sur les retraites, tout en la liant aux revendications propres aux personnels de la SNCF.

Action sociale

Le 10 février dernier se tenait l'assemblée générale annuelle du Syndicat départemental de l'Action Sociale FO 44, sous la présidence d'Adrien Leclerc, secrétaire général adjoint de l'Union départementale FO 44, en présence de Michel Poulet. secrétaire fédéral.



'actualité appelait bien entendu le combat encore actuel pour le retrait du projet Macron de contre-réforme des retraites, avec en toile de fond, la guerre en Ukraine démarrée un an auparavant. Après avoir rappelé la position de l'organisation pour un cessez-le-feu immédiat, les débats se sont centrés sur la bataille Pour le retrait de cette contre-réforme et le Non au report de l'âge de la retraite et à l'allongement de la durée de cotisation, sans oublier le Ségur pour Tous les salariés du social et du médicosocial. Éric Deniset a été reconduit secrétaire départemental.

FO renégocie une hausse de 5% des salaires chez Idéa



Suite à l'Assemblée générale qui s'est tenue à l'Union départementale en présence des adhérents FO Idéa, il a été décidé de renégocier les NAO pour l'année 2023.

Ainsi, nous avons obtenu avec nos collègues de Saint-Nazaire dont Stéphane Pitiot est le délégué syndical, 5% d'augmentation générale + 1,5% d'augmentation individuelle ainsi qu'une augmentation de 33% de la prime de polyvalence/compétence.

Christian Bouron

Secrétaire du syndicat FO de la Manutention de Nantes et région et Déléqué syndical Idéa Nantes

FO Toyota obtient 6%

d'augmentation générale des salaires

'assemblée générale des syndiqués et sympathisants de FO a été réunie le 20/03/2023. Après un large débat et un vote, la délégation a été mandatée pour une signature d'accord. La bataille sur les retraites a été sans doute bénéfique dans les discussions avec la direction.

La CFE-CGC (syndicat des cadres) a décidé également d'approuver. La CGT a rejeté les dernières propositions menées par FO et CGC et donc n'est pas signataire.

Avant de débuter la négociation et vu la forte inflation, il fallait s'assurer qu'avec la direction, nous parlions des mêmes chiffres sur le coût de la vie. La direction n'a pas rompu les règles existantes, c'est-à-dire le cumul d'inflation de janvier à décembre de l'année passée, cette inflation actée est lisible, cela évite d'embrouiller les salariés.

Voici ce que nous avons revendiqué, négocié et obtenu :

■Salaires des ouvriers et EDT jusqu'au coefficient 240.

▶ 6% en AG (4,5% en avril et 1,5% en octobre) et une enveloppe de 0,2% en AI.

Les salariés intérimaires seront augmentés d'autant. Et oui !!! Fort heureusement, nous négocions pour l'ensemble des salariés CDI, CDD. Intérimaires et CDII.

■Salaire ETD ≥ au coefficient 255 et agent de maîtrise.

▶ 5,0% en AG (3,75% en avril et 1,25% en octobre) et une enveloppe de 1,2% en Al distribué ou pas en juillet.

■Grilles de salaires minimum garanties

- ▶ Les grilles ouvriers et ETD jusqu'au coefficient 255 inclus seront augmentées de 6% sur l'année.
- Les grilles des ETD ≥ au coefficient 270 et AM seront augmentées de 5% sur l'année.
- ▶ La direction a refusé de s'engager par écrit sur la mise en place d'une commission spécifique pour transposer les grilles de salaires au regard de la nouvelle grille unique de classification, FO est viscéralement attachée à ces grilles, elles sont le contrat social des non cadres. Il faudra bien que la direction nous contacte fin 2023.

■Indexation des primes

▶ 6% au 1^{er} avril.

■CET Fin de carrière

 Plafond à 125 jours au lieu de 115 ainsi qu'une évolution sur l'abondement de 10%.
 Un avenant s'ajoutera à l'accord CET.

Saunier Duval

FO négocie 125 euros pour tous

comme elle l'avait été pour 2022. Sa réactivité et sa création ont fait dire à la

direction qu'elle était, dans un premier temps, des plus intéressées par les orientations de FO, concernant, notamment, les plus bas salaires. Finalement une négociation amenant une augmentation générale minimum garantie de 125 euros pour tous, alors même que les contrespropositions du syndicat majoritaire se situait en dessous.

Les salariés étant, d'ores-et-déjà, en majorité, en accord avec une position validée par nos adhérents, FO signera cet accord.

Pour la section Franck Mariot

Secrétaire du syndicat FO des Métaux de Nantes et région

L'OS - L'Ouest Syndicaliste
Bimensuel de l'UD CGT-FO 44 - 59 ème année
CPPAP : 0521.S.07829

Membre fondateur : Alexandre Hébert - Directeur : Michel Le Roc'h Rédacteur en chef : Adrien Leclerc

Bourse du Travail F. Pelloutier - 2 Place de la Gare de l'Etat, 44200 Nantes Tél.02 28 44 19 00 - Fax.02 40 35 49 46 - force-ouvriere44.fr **E-m@il Ouest Syndicaliste :** ouestsyndicaliste@fo44.fr - **E-m@il UD-FO :** udfo44@force-ouvriere.fr



Communiqué intersyndical national du 17 avril 2023





















UN 1er MAI UNITAIRE ET POPULAIRE POUR LE RETRAIT!



Les propos, ce soir, tenus par le président de la République démontrent qu'il n'a toujours pas compris la colère qui s'exprime dans le pays et s'obstine. Il doit respecter la démocratie sociale et le rejet très majoritaire de cette réforme par la population.

En s'entêtant, l'exécutif ne prend pas conscience de la responsabilité qu'il porte en s'enfermant dans le déni et il est le seul responsable d'une situation explosive sur l'ensemble du

Depuis 3 mois, le rejet de la réforme des retraites est toujours aussi massif. Après avoir promulgué la loi dès vendredi, le Président de la République confirme dans son allocution, son mépris à la fois envers les organisations syndicales et envers les jeunes et l'ensemble de la population. L'intersyndicale confirme qu'elle ne participera pas aux réunions avec l'exécutif, ni à celle de demain avec le Président de la République.

Durant 12 journées de manifestations puissantes, de grèves, d'actions et d'initiatives locales, dans les

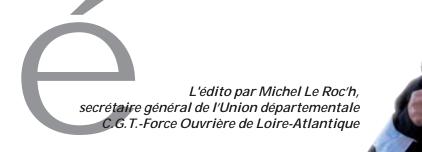
entreprises, dans les publics et sur les lieux d'étude l'intersyndicale a mobilisé des millions de travailleurs, travailleuses de jeunes et retraité.es.

L'intersyndicale appelle à faire du 1er mai une journée de mobilisation massive, unitaire et populaire contre la réforme des retraites partout sur le territoire, dans le calme et la détermination. Elle invite tous les travailleurs et travailleuses, jeunes retraité.es comme l'ensemble de la population às'y rendre massivement entre collègues de travail, amis, en famille pour obtenir l'abrogation de cette réforme injustifiée, brutale et

Les secrétaires généraux et présidents et co-délégué-ées des organisations syndicales et de jeunesse participeront à la manifestation à Paris en présence de représentants syndicaux internationaux en soutien à notre lutte.

Uni-es, ensemble, déterminé-es pour la justice sociale.

Paris, le 17 avril 2023



Le palais de l'Enlisé

acron est resté « droit dans ses bottes ». À peine la VI décision du Conseil Constitutionnel rendue, il a promulgué sa loi. Il est apparu une fois de plus tel qu'il est : arrogant, menteur, irresponsable et sans doute même plus. Il a osé s'adresser lundi soir au peuple et a été accueilli par un concert de casseroles. Comme l'indique le journal « L'Opinion » du 18 avril, « Macron est proche des abîmes d'impopularité ».

Après avoir refusé de recevoir les organisations syndicales, Il a dit vouloir engager un dialogue social avec elles, avec l'ouverture de trois chantiers dont un sur le « travail ». Nous savons ce que tout cela signifie. Après la réforme des retraites, il veut poursuivre à marche forcée et imposer une grande loi sur le travail dont la devise, c'est travailler plus, en gagnant moins et avec moins de droits.

Comment tout cela est possible? Minoritaire et illégitime, il utilise les institutions de la Vème République pour passer en force. Chacun comprend bien aujourd'hui que c'est toute la Constitution de la 5ème république qui est anti-démocratique. Au travers de multiples articles et dispositions, elle a été conçue dès le départ pour permettre à une minorité installée au cœur de l'état d'imposer sa loi contre l'immense majorité.

La décision du Conseil Constitutionnel rappelle que sa fonction première est d'abord et avant tout de préserver les institutions.

De la même manière le « RIP », dont les modalités sont énoncées dans les articles 11 et 61 de la constitution avec ses 15 mois de procédures complexes et le véto probable du parlement, n'a aucune chance d'aboutir.

Alors que faire?

Macron viole les droits des travailleurs. Il n'hésite pas à utiliser la « matraque » pour réprimer. Laminé et ses ministres chahutés à chacun de leurs déplacements, il indique qu'il va poursuivre dans la même direction. Et Borne et Darmanin s'attaquent à La Ligue des Droits de l'Homme!

Nous allons continuer à nous battre. Depuis le 19 janvier, nous sommes mobilisés dans un front commun de toutes les organisations syndicales qui ne faiblit pas. Nous invitons « les salariés à se réunir sur leurs lieux de travail pour discuter ensemble des initiatives à prendre, notamment la grève partout où c'est possible, pour poursuivre et renforcer la mobilisation pour gagner » (1). Nous appelons également l'ensemble des travailleurs, jeunes et retraités du département à déferler le 1er mai pour arracher l'abrogation de la loi sur les retraites.

(1) Appel 44 des Organisations Syndicales du 18 avril ci-

Communiqué du 19/04/2023 des organisations syndicales du département CFDT, FO, CGT, CFE-CGC, CFTC, FSU, UNSA et Solidaires

















UN 1^{er} MAI UNITAIRE ET POPULAIRE POUR LE RETRAIT!



Communiqué des organisations syndicales de Loire-Atlantique Nantes, le 11 avril 2023















L'intersyndicale de Loire-Atlantique soutient la Ligue des Droits de l'Homme.

Le Ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a mis en cause la participation de la Ligue des droits de l'Homme (LDH) à des observatoires citoyens qui documentent les dispositifs de maintien de l'ordre pendant les manifestations, comme celle des «mégabassines» à Sainte-Soline en mars dernier. Dans le cadre d'une audience publique à l'Assemblée nationale, il a menacé de remettre en question les subventions publiques accordées à la LDH.

Cette menace constitue une grave atteinte aux libertés publiques auxquelles nos organisations syndicales, dans leur rôle de défense des intérêts matériels et moraux des salariés, sont particulièrement attachées.

L'intersyndicale départementale (CFDT, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA) affirme ici son soutien total à la Ligue des droits de l'Homme.

Vendredi 14 avril, au lieu de injuste, injustifiée et brutale. suspendre ou retirer son texte. Quel mépris pour les millions de travailleurs et travailleuses, jeunes et retraité-e-s qui se mobilisent, avec leurs organisations syndicales et de jeunesse, depuis le 19 janvier!

> Emmanuel Macron et son gouvernement voudraient que la « séquence » des retraites soit déjà derrière eux... mais il n'en est rien.

> La promulgation de la loi ne la rend pas plus légitime. Et en faisant le choix de l'affrontement, Emmanuel Macron et son gouvernement portent l'entière responsabilité de la crise sociale et démocratique qui traverse le pays.

Non seulement l'ensemble de nos

organisations syndicales a réaffirmé son unité pour mettre en échec la réforme des retraites, mais le rejet de celle-ci n'a jamais été aussi massif au sein de la population.

Les organisations syndicales de Loire-Atlantique invitent les salarié-e-s à se réunir sur leurs lieux de travail, avec leurs organisations syndicales, pour discuter ensemble des initiatives à prendre. notamment la grève partout où c'est possible, pour poursuivre et renforcer la mobilisation pour gagner.

Plus que jamais, comme nous l'avions obtenu en 2006 nour le CPE, l'abrogation de la réforme des retraites est donc à l'ordre du jour.

Nos organisations syndicales l'ensemble appellent travailleuses et travailleurs, jeunes et retraité-e-s du département à faire du 1^{er} mai, journée internationale des travailleurseuses et des revendications, un succès historique pour l'abrogation :

NANTES - 10H30 - RDV AUX NEFS => direction Miroir d'Eau Modalités à suivre dans d'autres communes du département

Nantes, le 19 avril 2023



minoritaire, Emmanuel Macron

s'est empressé de promulguer la loi

Lors de son allocution le lundi 17

avril, le président de la République a

consacré deux minutes à la réforme

des retraites, en répétant les mêmes

mensonges et éléments de langage

pourtant battus en brèche depuis

Dans le fond et la forme, il s'agit

là d'une nouvelle provocation à

l'encontre de la très grande majorité

de la population, en particulier des

salarié-e-s et de leurs représentant-

e-s, qui refusent cette réforme

sur les retraites.

longtemps.

L'actualité syndicale

U-Log

FO devient le premier syndicat

es élections professionnelles chez U-LOG ont eu lieu du 13 au 16 mars par vote électronique, avec une participation globale en baisse par rapport à il y a 4 ans, et des surprises inexpliquées de camarades non élus, du fait de ratures de candidats facilitées par l'outil informatique.

Dans ce contexte. FORCE OUVRIERE U-LOG a progressé de près de 8% (+ 553 voix) en représentativité, passant de 27,23% à 35,30 % des suffrages valablement exprimés.

La CGT passe donc 2ème à 33,52% et la CFDT reste 3ème organisation syndicale, perdant au passage près de 4% de représentativité.

Cette progression est due à 3 nouvelles implantations au cours du dernier mandat comme:

- Fontenay le Comte en Vendée, 70,63%
- Saint Vit dans le Doubs, 48,42%
- Saint Just dans l'Ain, 35,24%

Et de très bonnes évolutions sur des sites où nous étions déjà représentés

- Beuzeville, 77,62% soit +34,41%
- Trélazé, 56,44% soit + 15,94%
- Agen, 89,86% soit + 7,1%.

En ce qui concerne les 3 entrepôts nantais, sur Haute-Forêt FO progresse de 6,5% (+24 voix), Antares et Saint Aignan se maintient.

Cette première place doit tout à l'investissement et au travail de terrain des camarades, que ce soit au niveau national, pour aller chercher de nouvelles implantations, ou locale par l'action quotidienne des délégués FO. Un grand merci à tous les camarades FO qui ont œuvré sur leur site pour défendre les positions FO : la démocratie, la liberté et l'indépendance qui restent et resteront - nos valeurs!

> **Xavier Suzanne** Délégué syndical central FO U-Log



Urgences pédiatriques Enfin des avancées majeures

Depuis octobre 2022, les urgences pédiatriques du CHU de Nantes sont en grève.

Entre 2020 et 2022, l'augmentation du nombre de passage annuel a augmenté de 46%. Hors période hivernale, le nombre de passage est en moyenne de 145 enfants / jour avec leurs parents, pour un effectif prévu pour 100 passages / jour. La dotation en personnel est inchangée depuis

Alors qu'il s'agit du seul service d'urgences pédiatriques en Loire-Atlantique, la direction juge que le service n'a pas besoin de moyens humains supplémentaires en dehors des périodes « hôpital en tension » (novembre à mars). Or le ministre Braun annonce en octobre dernier un déblocage de 400 millions d'euros pour la pédiatrie au niveau national. La quasi-totalité des collègues, épuisées physiquement et psychologiquement, ont été mises en arrêt maladie d'une semaine à la mi-mars. La semaine suivante, elles ont été reçues par la direction.



Communiqué de Presse FO Urgences pédiatriques

Après plus de 6 mois de grève, les Urgences pédiatriques ont enfin pu se faire entendre et gagner sur l'Hôpital Public, il faut sortir de quelques revendications:

- hôpital en tension » AP le matin ;
- Pérennisation du poste « hôpital en tension » IDE de nuit ; Création et pérennisation d'un poste AP d'après-midi;
- ▶ Attribution aux professionnels (Urgences et UHCD pédiatriques) de la prime d'insalubrité à 4,12 euros par jour travaillé;
- ▶ Maquette validée d'octobre à mai inclue permettant une souplesse pour les congés d'été des hospitaliers.

Cependant, la situation reste compliquée, et la non-réponse du courrier fait par FO au procureur de la république nous démontre le

peu d'intérêt porté aux hospitaliers. Si aujourd'hui, nous voulons sauver l'austérité et abroger l'ONDAM ▶ Pérennisation du poste « (Objectif national de dépenses d'assurance maladie)!

> Pour FO, seul le rapport de force par la grève nous permettra de gagner comme les Urgences Pédiatriques ont pu le faire avec notre soutien! L'engagement de Force Ouvrière reste sans faille pour aider les services à résister et pour que toute grève soit une réussite. Nous sommes à l'écoute pour échanger et nous battre sur les cahiers de revendications unité par unité!

TOUS en GRÈVE pour dire NON aux 64 ans OUI aux augmentations de salaire OUI aux créations de postes OUI aux créations de lits



alle comble à Indre, le mercredi 35 avril, pour l'assemblée générale des retraités cgr-FO de Loire-Atlantique qui a réuni 125 camarades. La présidente de l'UDR 44, Claire Compain, après avoir présenté la tribune, commence son rapport d'activité en soulignant que cette assemblée se tient dans une situation où la guerre est à nos portes. L'économie de guerre, souvent évoquée, c'est 413 milliards d'euros dans la loi de programmation des dépenses militaires pour la période 2024/2030, au détriment des besoins des services publics. La situation, c'est aussi une hausse intolérable du prix des produits alimentaires de base, à l'heure où le niveau de revalorisation des pensions est en dessous de l'inflation. Claire a rappelé qu'alors que, nationalement, il manque 100.000 postes d'encadrants dans les EHPAD (ce qui nécessiterait environ 10 milliards d'euros, le prix d'un porte-avion...), l'ARS considère que le 44 est « surdoté » dans ce domaine, et ne prévoit aucune création de lits ni d'établissements dans les 4 ans à venir. Claire est bien sûr revenue sur le combat en cours contre la réforme des retraites, elle a rappelé que depuis la première manifestation du 19 janvier, les retraités ont pris toute leur place dans les manifestations qui ne faiblissent pas. Elle a conclu son rapport d'activité en affirmant que rien n'est joué, que l'on peut gagner et

faire reculer le gouvernement.

La discussion qui a suivi a vu plusieurs personnels hospitaliers rappeler la situation dramatique de l'hôpital public, énumérer la longue liste des villes qui voient des services fermés, blocs opératoires ou services d'urgence (Ancenis). Le rapport d'activité, puis le rapport financier, présenté ensuite par la trésorière Armelle Le Mauff, sont adoptés à l'unanimité.

Le projet de résolution décline les revendications de l'AG en ce qui concerne le pouvoir d'achat, la santé et la protection sociale, les Services Publics. Le projet, après intégration de quelques amendements, est adopté à l'unanimité.

Yann Le Fol, au nom de l'Union départementale FO 44, rappelle que

94% des salariés actifs sont contre la « réforme » des retraites, que le combat victorieux des personnels du domaine médico-social montre que la détermination paie, affirmant lui aussi que l'on peut gagner.

Paul Barbier, secrétaire national adjoint de l'Union confédérale des retraités FO, est le dernier intervenant. Il nous informe que selon un calcul du groupe des 9 (organisations syndicales sauf CFDT et UNSA), les retraités ont perdu l'équivalent de 2,5 mois de pension sur la période 2017/2022, selon lui, Macron a un objectif, détruire l'ensemble des acquis sociaux. Notre rôle est de l'en empêcher.

L'Assemblée se termine par le pot de



• Extrait du communiqué de Presse de FO Semitan du 3 avril 2023

PROPOSITION DE LOI PORTANT ATTEINTE AU DROIT DE GRÈVE PAR DES DÉPUTÉS ET SÉNATEURS

Le 3 février, M. Stéphane Le Rudulier (Sénateur LR) a fait une proposition de Loi au Sénat, visant à compléter le cadre légal réglementant l'exercice du droit de grève signée par une trentaine de sénateurs dont Mme Laurence Garnier, sénatrice de Loire-Atlantique.

Article unique

1- Le titre 1er du livre V de la deuxième partie du code du travail est complété par un chapitre III ainsi rédigé :

"Chapitre III - Dispositions particulières dans les secteurs des transports en commun" - Art. L.2512-6 - Pour les personnels des secteurs

public et privé des transports en commun, il est impossible d'exercer leur droit de grève : 1)-À compter de la veille jusqu'au lendemain des jours fériées mentionnés à l'article L.3133-1 - 2)-Les deux premiers et les deux derniers jours de chaque période de vacances des classes mentionnées à l'article L.521-1 du code de l'éducation".

Le 23 Mars, 5 députés M. Jean-Louis Thiériot, Mme Nathalie Serre, M. Antoine Vermorel-Marques, M. Éric Pauget, Mme Virginie Duby-Muller, ont effectué la même proposition de Loi à L'Assemblée Nationale. (...)

Pour le Syndicat Force Ouvrière Semitan, les élus de la Représentation Nationale, en visant à limiter les nuisances causées par le soi-disant usage abusif du droit de grève dans les transports en commun, proposent une loi portant atteinte au droit de grève (...)

FO SEMITAN APPELLE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL À SE MOBILISER CONTRE CETTE PROPOSITION DE LOI QUI REMET EN CAUSE NOTRE LIBERTÉ FONDAMENTALE ET CONSTITUTIONNELLE DU DROIT À LA GRÈVE DANS LE TRANSPORT PUBLIC DE VOYAGEURS



7 mars : la France à l'arrêt

'ensemble des organisations syndicales et de industrielle de Carquefou (U-Log, Quo Vadis, Aplix...), jeunesse ont appelé à mettre la France à l'arrêt le 7 mars pour le retrait de la réforme des retraites. Dans le public comme dans le privé, la grève a été massivement saisie, avec des taux de grévistes parfois très importants.

Sous l'impulsion de notre Confédération et de l'Union départementale, nombre de sections et de syndicats FO ont appelé les salariés à se réunir pour reconduire la grève dès le 8 mars, dans l'unité syndicale la plus large lorsque c'était possible : Manitou BF et Toyota, puis l'ensemble de la zone industrielle d'Ancenis, zone

sous-traitants de l'aéronautique (AAA, Atalian, Daher, IDEA, ISS, Simra, Trigo Qualitaire). Dans le même temps, les agents des services techniques de Nantes Métropole s'emparaient de la grève, comme c'était le cas également chez les cheminots, à la raffinerie de Donges ou à la centrale de Cordemais. Dans sa déclaration du 17 avril, le Bureau de l'UD FO 44 a rappelé que « seule la grève, en bloquant l'outil de production et les services, permet d'instaurer le rapport de force pour gagner ».

À Manitou BF, l'impact économique de la grève est

immédiat. Sur l'ensemble des jours de grève, le site d'Ancenis a perdu environ 300 machines, soit 6 jours de production.

Une première reconduction y avait été votée sous forme de débrayages dès le 26 janvier. Il n'y a pas de hasard. Outre le fait que l'ensemble des confédérations est représenté au sein de l'entreprise, FO y est majoritaire et fortement implantée. C'est un encouragement à développer nos implantations FO, y compris pour contribuer au mouvement d'ensemble à même de faire reculer les contre-réformes, classe contre classe.







Et aussi 4 000 à Châteaubriant...











MANITOU BF

NON à la réforme des retraites

Face à l'entêtement du gouvernement, les 7 et 8 mars, mettons l'économie à l'arrêt!

Nos cinq organisations syndicales FO, CFE-CGC, CFDT, CGT et CFTC appellent tous les salariés cadres et non-cadres de MANITOU, CDI, CDD, Intérimaires et CDI intérimaires à faire GRÊVE les 7 et 8 mars afin de faire plier le gouvernement.

- Pour le personnel en journée et en 2x8 : Nous appelons à 48H de grève les 7 et 8 mars.
- o Pour le personnel de nuit :

Nous appelons à 48H de grève dès le lundi 6 mars à partir de 21h00

Après les mobilisations historiques des 19 et 31 janvier et des 7 et 11 février POUR GAGNER, STOPPONS TOUS ENSEMBLE LE TRAVAIL

Les 7 et 8 mars 2023 GRÈVE TOTALE!

- Le 7 mars, MANIFESTATION à 10h00 à Ancenis RDV au Rond-Point Station ESSO
- Le 8 mars, ACTIONS MILITANTES sur Ancenis RDV au parking à motos côté Est à 8h30 Nous allons proposer aux autres entreprises d'Ancenis une action commune.

Ensemble, faisons reculer le gouvernement !

Ancenis, le 28 février 2023



Prise de parole Anne-Cécile Trégret le 8 mars

out d'abord, bravo à Laurence de Quo Vadis, et à Véronique du textile. Non seulement, elles ont aidé à faire partir la grève, réussie à 80% dans les ateliers de quo vadis hier, mais elles se sont battues pour sa reconduction aujourd'hui! Elles ont oeuvré au regroupement des boites sur la zone de Carquefou pour la grève, et pour que les camarades ne soient pas isolés, usine par usine, mais puissent se rassembler!

Laurence, elle, est particulièrement en colère: Elle a 55 ans. Elle a fait ses calculs avec la CARSAT et elle pouvait partir à 60 ans, dans 5 ans, en carrière longue. Elle aura 186 trimestres, dont 20 ans en 2/8, avec des horaires décalés et, en même temps, elle a élevé ses 2 enfants. Si ce projet passait, elle devrait attendre 2 ans de plus car elle ne pourrait partir qu'à 62 ans!

Pour toutes, ce sera 2 ans fermes en plus ! Y compris pour les plus précaires, les femmes de ménage dans les entreprises qui doivent se lever à 5H30 pour être au boulot à 7H, les assistantes maternelles, les personnels du commerce, toutes celles qui subissent le temps partiel imposé et n'ont pas de carrière complète.

Ces femmes, le gouvernement veut les faire

travailler jusqu'à 67 ans!

Et les Véran, Dussopt, Attal osent dire que leur projet protège les femmes ! Menteurs! Honte

Quant aux 1200 €, il faut une carrière complète pour prétendre au minimum contributif qui sera versé, non pas à 62 ans, mais à 64 ans.

Et la pénibilité ? Avez-vous entendu parler des AESH, des ASEM, dans les critères de pénibilité? Bien sûr que NON!

Et ils nous disent qu'ils protègent les femmes! Vous êtes trop bon Monseigneur! Travailler jusqu'à 67 ans, voilà qui protège!

Comme si cela n'était pas suffisant, celles qui ont une carrière incomplète verront leur pension, même sans décote, proratisée en fonction du nombre de trimestres travaillés.

Non seulement, il faudra attendre 2 ans de plus pour partir, mais il faudra avoir plus de trimestres validés.

Alors non, ce projet n'est bon pour personne, et n'en déplaise à Madame SCHIAPPA, surtout pas pour les femmes!

Non à la réforme Macron-Borne! Tous ensemble, continuons la grève pour faire reculer le gouvernement!







Extrait du communiqué des organisations syndicales du département CFDT, FO, CGT, CGC, CFTC, FSU, UNSA et Solidaires

















Réforme des retraites : RETRAIT

Le 7 mars, ce sont plus de 3 millions de travailleuses et travailleurs qui se sont mobilisé.es par la grève et la manifestation pour dire non au départ à la retraite à 64 ans et à l'accélération de l'allongement de la durée de cotisation

Les jours suivants, de nombreux secteurs professionnels ont poursuivi la mobilisation. Ce samedi 11 mars, les manifestations en Loire Atlantique ont démontré une nouvelle fois la détermination à mettre en échec ce projet de réforme des retraites, rejeté par la population et la très grande majorité des salariées. (...)

Malgré la hauteur de la mobilisation et le soutien toujours majoritaire de la population, le gouvernement reste sourd et sous entend de passer une nouvelle fois en force. C'est un nouveau déni de démocratie contre lequel nous devons réagir.

C'est la raison pour laquelle les organisations syndicales de Loire-Atlantique soutiennent toutes les initiatives prises par les travailleu ses et travailleurs travailleurs.

Pour faire reculer le gouvernement, nous appelons les salarié.es :

- ▶ À faire grève et à manifester massivement le 15 mars ;
- ▶ À se réunir sur leurs lieux de travail pour discuter des moyens d'amplifier le mouvement pour gagner, y compris la grève dès le 16 mars.

Nantes, le 13 mars 2023



COMMUNIQUÉ du 13/03/2023

de l'Union départementale C.G.T.-Force Ouvrière de Loire-Atlantique



LES 15, 16 ET 17 MARS, TOUS EN GRÈVE

Le Bureau de l'Union départementale c.g.r.-Force Ouvrière de Loire-Atlantique s'est réuni ce lundi 13 mars en présence de 35 militants des syndicats.

Depuis le 19 janvier, les salariés, retraités et jeunes se mobilisent par millions avec toutes les organisations syndicales, par la grève et les manifestations. 94% des actifs réclament toujours le retrait de la contre réforme des retraites.

Le 7 mars, nous avons mis la France à l'arrêt et la grève a été reconduite dans certains secteurs. Macron est minoritaire dans le pays et il continue à vouloir passer en force. Sa réponse aux organisations syndicales, véritable bras d'honneur, est scandaleuse. Dans ces conditions, il faut monter encore d'un cran. Le

Bureau de l'UD FO44 fait sienne la proposition de Frédéric Souillot, secrétaire général de la Confédération, d'appeler à la grève les 15, 16 et 17 mars prochain (C'est la proposition⁽⁷⁾ que nous allons également faire en Loire-Atlantique à tous les niveaux).

Adopté à l'unanimité Nantes, le 13 mars 2023

(1) Proposition exprimée le samedi 11 mars et faite à l'occasion de la réunion des secrétaires généraux des confédérations réunies au siège de la CFDT à Paris. Les journées de grève et de mobilisation des 15 et 16 mars ont été actées à cette occasion











Extrait de la circulaire UD FO 44 le 15 mars au soir

Par la grève et dans les manifestations, c'est une nouvelle fois le rejet majoritaire de la contre-réforme des retraites qui s'est exprimé ce 15 mars. Les cortèges FO étaient puissants, déterminés et revendicatifs. Alors qu'Emmanuel Macron et son gouvernement peinent à s'assurer une majorité à l'Assemblée nationale, la construction de la grève (les 15, 16, 17) est déterminante pour mettre en échec le projet de réforme des retraites : merci de nous faire remonter les taux de grévistes dans vos entreprises, services et établissements.

NON AUX DEUX ANS FERME! NON À L'ALLONGEMENT DE DURÉE DE COTISATION! RETRAIT!

• Prise de parole dans les cortèges de Loire-Atlantique



e front uni de l'ensemble des organisations syndicales a été un puissant levier pour la mobilisation et la grève.

Nous ne voulons pas du report de l'âge légal à 64 ans ni de l'allongement de la durée de cotisation à 43 ans. Depuis près de deux mois, par millions, les salariés, les jeunes et les retraités expriment avec détermination leur rejet de la réforme des retraites du président de la République et du gouvernement. Ces mobilisations exceptionnelles ont fragilisé le gouvernement, mais celui-ci s'obstine et continue à mépriser la majorité du pays, avec des propos mensongers et des trucages sur le contenu de la réforme, la situation des femmes, les 1200 euros, les carrières longues, la pénibilité, les régimes spéciaux et j'en passe. On pourrait écrire un livre avec de nombreux chapitres pour recenser tous les mensonges éhontés, les trucages, les contre-vérités, les manipulations commis par les ministres et sous-ministres et répétés sur certains les médias à longueur de journée. Les journées de grève et manifestation se sont succédé, nous en sommes à sept. Elles ont permis à l'ensemble des salariés de prendre confiance, de mesurer leur force et leur détermination qui sont très grandes.

Et dans cette situation, le président de la République n'entend même pas accéder à la

demande des organisations syndicales d'être reçues en urgence. Dans son courrier, il exprime son attachement au dialogue, il en rajoute même sur la place et le rôle du débat parlementaire, et dans le même temps, Dussopt déclenche un «vote bloqué» au Sénat! Cela pose clairement un problème de démocratie. Macron est minoritaire dans le pays et il passe en force en utilisant tous les mécanismes que prévoient les institutions de la 5^{ème} République. Macron nous parle des débats antérieurs à son projet, il parle des « concertations » mais il oublie de dire que toutes les confédérations, toutes, lui ont sans cesse répété qu'elles refusaient l'allongement de la durée de cotisation et le report de l'âge légal à 64 ans. Il est cynique et se moque du monde. Nous savons que le président de la République craint par-dessus tout le blocage économique du pays par la grève.

C'est la raison pour laquelle, au-delà des manifestations qui sont massives, nous appelons tous les salariés à se réunir avec leurs organisations syndicales sur leurs lieux de travail pour discuter des moyens d'amplifier le mouvement pour gagner, y compris par la grève dès demain, comme c'est le cas dans certains secteurs. Ne lâchons rien et amplifions la mobilisation! »



Et 1 500 à Châteaubriant...



L'Événement

Rassemblement puis manifestation à Nantes le 16 mars suite à l'annonce du 49.3

Extrait de la circulaire UD FO 44 le 17 mars

Grâce à la puissance de notre mobilisation, le gouvernement n'a pas trouvé de majorité à l'Assemblée nationale pour voter son projet de réforme des retraites injuste, injustifié et brutal.

Le déclenchement du 49-3 et la non adoption étriquée de la motion de censure transpartisane (9 voix près) en renforcent le caractère illégitime. Son rejet est immense et la colère s'amplifie. Hier soir, 6 000 personnes ont une nouvelle fois manifesté à Nantes. Plus tôt, dès 7 heures du matin à Ancenis, suite à l'appel intersyndical



des Unions locales à la grève de 24h, les trois entrées de Manitou BF ont été bloquées toute la journée. Décision a

grève totale demain. Au collège Paul Langevin de

été prise d'aller à fond sur la de FO, une vingtaine de grévistes se sont rassemblés devant le collège avant d'aller soutenir le piquet de grève de

l'usine Arc en Ciel. Ce jeudi 23 mars, par la grève, on monte à nouveau d'un cran pour mettre la France à l'arrêt



Écho des entreprises

Couëron, à l'appel notamment



Les agents de différents services techniques de Nantes Métropole ont reconduit la grève (ici, piquet de grève sur le site de Tonkin)

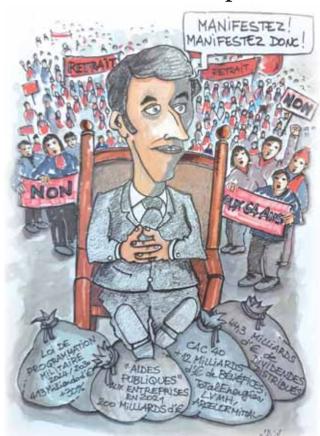








15 mars à Couëron





Lundi 20 mars, a l'appel notamment de FO, une vingtaine de grévistes du Collège Paul Langevin de Couëron se sont rassemblés devant le collège et sont allés ensuite soutenir le piquet de grève de l'usine Arc en Ciel.



Sur le site de la Centrale de Cordemais



Devant Manitou BF à Ancenis le 21 mars



Le 16 mars à la Semitan Dalby



Le 26 mars à la Raffinerie de Donges





Extrait du message de l'UD FO 44 aux militants le 23 mars au soir

près la déferlante du 23 mars, l'intersyndicale nationale a décidé d'une nouvelle journée de grève et de manifestations le 28 mars. Dès à présent, prenez toutes les dispositions pour informer les salariés et les réunir pour décider de la grève

pour faire céder Macron qui nous provoque et qui nous méprise. Nous sommes la majorité, nous sommes légitimes. C'est la réforme qui est illégitime, elle doit être retirée!































Après la déferlante du 23 mars, plus que jamais la grève jusqu'au retrait!



Après le passage en force de son projet minoritaire par le 49-3, l'arrogance et les mensonges du Président de la République ont renforcé la détermination des travailleur.ses, jeunes et retraité.es à obtenir le retrait de la réforme de retraites – réforme injuste, injustifiée et illégitime.

Ce jeudi 23 mars, le pays a connu une véritable déferlante : 3,5 millions de personnes ont manifesté dans toute la France, dont plus de 100 000 en Loire-Atlantique.

Nos organisations syndicales

condamnent la répression de l'action syndicale dont le Président de la République et le gouvernement portent l'entière responsabilité.

Le rejet de la réforme des retraites est majoritaire et légitime.

Nous invitons les travailleur.ses, jeunes et retraité.es à soutenir toutes les actions et piquets de grève en cours ce week-end et jusqu'à mardi, en mettant tout en oeuvre pour que la grève s'étende le 28 mars prochain, jusqu'au retrait de la réforme des retraites.

C'est pourquoi, l'intersyndicale

CFDT CGT FO CGC CFTC UNSA FSU et SOLIDAIRES appelle à une nouvelle grande journée de grève et de manifestations le :

mardi 28 mars à

FSU.

Nantes, 10h30, au Miroir d'eau avec arrivée aux Nefs, Saint Nazaire, 10h00, Place de l'Amérique Latine Ancenis, 10h00, Station Esso

Clisson, 15h00, Parvis de la gare Pour Châteaubriant, les lieux et horaires seront précisés par la suite.

À Nantes, le 24 mars 2023

FQ.

Prise de parole de Michel Le Roc'h Secrétaire général de l'Union Départementale CGT-FORCE OUVRIERE de Loire-Atlantique

amarades,

Macron s'est donc exprimé hier
midi. Il est resté « droit dans ses bottes ». Il
est apparu tel qu'il est : arrogant, menteur,
irresponsable et sans doute même plus. The
Telegraph, quotidien anglais, n'y est pas allé
par quatre chemins pour qualifier l'attitude du
président de la république, je cite : « l'arrogance
de macron est seulement dépassée par la
stupidité ».

Non seulement il maintient sa réforme contre l'opposition de la totalité des Organisations syndicales, 94% des salariés actifs et plus de 80% de la population. Mais il annonce aussi qu'il va continuer à avancer à marche forcée et imposer une grande loi sur le travail dont la devise, c'est travailler plus, en gagnant moins et

avec moins de droits.

Comment tout cela est possible ? Minoritaire et illégitime, il utilise les institutions de la $V^{\rm eme}$ République pour passer en force. Et maintenant, il réprime !

Chacun comprend bien aujourd'hui que c'est toute la constitution de la V^{eme} République qui est anti-démocratique y compris le dispositif référendaire telle qu'il est proposé. Au travers de multiples articles et dispositions, elle a été conçue dès le départ pour permettre à une minorité installée au coeur de l'État d'imposer sa loi contre l'immense majorité.

Alors que faire?

Eh bien poursuivre mes camarades et ne rien lâcher, car nous sommes la majorité. Au-delà des manifestations et actions diverses, Force Ouvrière appelle l'ensemble des salariés,

retraités et jeunes, de tous les secteurs à se mobiliser encore plus massivement, avec calme et détermination, par la grève qui est l'arme des travailleurs, pour le retrait de cette réforme injuste, brutale et illégitime.

N'oublions pas que la l^{ere} république proclamée le 24 juin 1793 dans sa section consacrée à la déclaration des droits de l'homme et du citoyen exprimait avec force, je cite : « quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs ».

Macron viole les droits des travailleurs et du peuple. Alors ensemble, poursuivons la mobilisation.»

Extrait du message de l'UD FO 44 aux militants le 28 mars

he nouvelle fois aujourd'hui, comme dans tout le pays, la grève et les manifestations ont été massives dans le département, avec un nombre important de jeunes. Il y avait 60 000 manifestants à Nantes,

15 000 à Saint-Nazaire, 3 500 à Ancenis, 1 500 à Châteaubriant, 220 à Sainte-Pazanne (pour une première)... Une manifestation était également organisée à Savenay et à Pornic ce jeudi 30 mars. De manière irresponsable, Emmanuel Macron et le gouvernement ont fait le pari du pourrissement de la situation pour tenter de retourner l'opinion publique. L'énorme mobilisation démontre qu'ils en sont pour leurs frais. Un sondage Harris Interactive publié ce matin indique d'ailleurs que le rejet de la réforme des retraites continue d'augmenter, tout comme le soutien au mouvement dans la population.

Par la grève et la mobilisation, nous réussirons à gagner le retrait de la réforme des retraites : 64 ans c'est toujours non, aucune augmentation de la durée de cotisation!













FSU.



30 mars











En Loire-Atlantique, ce sont plus de 80000 manifestant·es qui ont défilé dans tout le département, avec une nouvelle fois de nouveaux lieux de manifestations.

La jeunesse a encore une fois été très

présente dans les mobilisations.

Après deux mois d'un mouvement social exemplaire et inédit depuis 50 ans, toujours très largement soutenu par la population, et un parcours parlementaire chaotique, l'absence de réponse de l'exécutif conduit à une situation de tensions

dans le pays qui nous inquiète très fortement. En ne répondant pas à la demande de retrait, en usant du 49.3, en méprisant les député·es et par ricochet leurs électeurs trices, l'exécutif a fait le choix d'accentuer la crise démocratique et sociale. Pourtant, dès le début, les organisations syndicales et de jeunesse avaient prévenu l'exécutif du risque d'explosion sociale que pouvait provoquer l'obstination dans cette réforme injuste, injustifiée et brutale et toute forme d'entêtement. Le gouvernement a la responsabilité de garantir la sécurité et le respect du droit de grève et de manifester sur tout le territoire. Alors que le calme a toujours caractérisé le mouvement, l'intersyndicale déplore le nombre de blessé·es. Depuis des semaines, nos organisations ont fait preuve d'une grande responsabilité. Aujourd'hui encore, nous demandons au gouvernement de prendre la sienne en retirant sa loi.

CFDT, FO, CGT, CGC, CFTC, FSU, UNSA et Solidaires

L'intersyndicale déterminée pour le retrait

L'intersyndicale départementale soutient mobilisations, actions manifestations, les intersyndicales telles que blocages, piquets et grèves qui perdurent depuis janvier. Elle appelle les travailleurs et travailleuses, les jeunes et les retraité.es à continuer de se mobiliser et à amplifier toutes les formes d'action afin d'obtenir le retrait de cette loi inacceptable.

départementale L'intersyndicale CFDT, CFE CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires et UNSA appelle à une nouvelle grande journée de grève et de manifestations le jeudi 6 avril.

À Nantes, le 30 mars 2023



Résolution du Comité confédéral national

des 29 & 30 mars 2023



e Comité Confédéral National Force Ouvrière réuni à Paris les 29 et 30 mars 2023 réaffirme l'indépendance de la Confédération Générale du Travail – FO vis-à-vis du patronat, des partis ou groupements politiques, des religions et des groupes philosophiques. Plus que jamais, il entend placer son action hors de toute emprise politique et rappelle son attachement à la Charte d'Amiens, fondement du syndicalisme libre et indépendant.

Le CCN rappelle l'attachement de FO à la République une et indivisible et aux principes républicains de Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité et Universalité, garants de l'égalité en droit

Il condamne les guerres et économies de guerre, dénonce les profiteurs de guerre et réaffirme sa solidarité avec les populations et les travailleurs qui en subissent les effets en Ukraine, en Russie et ailleurs. Il soutient les syndicats des pays concernés et plus largement tous ceux qui militent dans le monde pour la paix et la justice sociale.

RETRAITES

Le CCN réaffirme son attachement à la retraite par répartition et au maintien de tous les régimes, dont les régimes spéciaux, le code des pensions civiles et militaires de retraite et la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL).

Opposé à tout allongement de la durée de cotisation, tout recul de l'âge de départ à la retraite et toute disparition des régimes spéciaux, il condamne la contre-réforme principalement destinée à satisfaire les exigences des marchés financiers et de la Commission européenne. Le CCN rappelle que 62 ans c'est déjà trop et revendique dès que les conditions seront réunies, le retour au départ à la retraite à 60 ans.

CCN réfute l'analyse gouvernementale étayée par des macro-économiques projections contestables. Le CCN dénonce la stratégie du gouvernement qui avance masqué pour justifier sa réforme afin de faire des économies pour les dépenses publiques, voire détourner le salaire différé pour d'autres dépenses. Le CCN rejette un projet dogmatique, injuste, brutal et dangereux en termes de cohésion sociale car reposant sur des efforts demandés aux seuls travailleurs pendant que les allègements fiscaux, les exonérations des cotisations sociales et les aides publiques aux entreprises se multiplient sans la moindre contrepartie, ni condition, asséchant ainsi les recettes de nos régimes de retraites.

Le CCN exige l'engagement de véritables négociations sur l'emploi, notamment des seniors et la mise en œuvre effective de l'égalité salariale femmes-hommes. Il rappelle à ce titre, qu'une hausse de 10 points du taux d'emploi des seniors rapporterait 50 milliards de recettes supplémentaires à l'horizon 2030 et l'égalité salariale 6 milliards par an dès 2024.

Le CCN salue l'engagement des militants qui a permis de parvenir à un très haut niveau de mobilisation des travailleurs y compris par la grève dans l'unité la plus large possible, conformément au mandat du Congrès confédéral. Il condamne la surdité et le mépris du Gouvernement face à la colère légitime des travailleurs portée par les organisations syndicales.

Le CCN dénonce l'usage de l'article 49.3 de la Constitution, totalement inapproprié et inacceptable. Il soutient que l'exécutif par son entêtement, son arrogance et son mépris des travailleurs et de leurs représentants, porte la responsabilité de la situation dans le pays. Il rappelle les nombreuses alertes formulées sur le risque social et politique d'un passage en force.

Il dénonce le cynisme du président de la République qui, à travers une intervention totalement décalée, a jeté de l'huile sur le feu. Le CCN réaffirme sa condamnation de toute forme de violences

Pour le CCN, la situation appelle une réponse politique urgente, qui ne peut être l'instrumentalisation des forces de sécurité contraintes par les ordres reçus de s'opposer aux travailleurs qui expriment légitimement leur colère. Le CCN FO exige le retrait de ce texte. Il appelle les militants et salariés à poursuivre et amplifier toutes les actions de mobilisation et de grèves avec détermination jusqu'au retrait, dans les valeurs que nous portons.

Le CCN se félicite qu'à l'occasion des mobilisations contre la réforme des retraites, le Président de la République ait renoncé au service national universel obligatoire face à la mobilisation massive de la jeunesse aux côtés des salariés avec leurs syndicats. Ce premier recul en appelle d'autres.

SALAIRES, POUVOIR D'ACHAT ET JUSTICE SOCIALE

Le CCN rappelle que les travailleurs subissent depuis 2022 une inflation insupportable. Il réfute l'analyse économique du gouvernement qui prône la modération salariale pour ne pas enclencher une spirale salaires/ prix nourrissant l'inflation. Il rappelle que la moyenne des augmentations salariales et des pensions de retraite consenties se situe nettement en dessous du niveau de l'inflation et que les grands groupes engrangent des profits comme quasiment jamais alors que de nombreux ménages ne parviennent plus à faire face aux dépenses contraintes.

Le CCN revendique l'augmentation des salaires et traitements du privé comme du public, des retraites, pensions, allocations, minimas sociaux et bourses étudiantes au moins à hauteur de l'inflation. Il revendique un coup de pouce significatif au Smic pour le porter à 80 % du salaire médian. Le CCN réaffirme son opposition à l'association capital/travail qui va à l'encontre du syndicalisme libre et indépendant. Le CCN rappelle la primauté du salaire et du salaire différé sur les autres dispositifs de rémunération.

Il revendique le retour au mécanisme de l'échelle mobile des salaires seul susceptible d'éviter de nouvelles pertes de pouvoir d'achat difficiles pour l'ensemble des travailleurs qui étranglent les plus précaires.

Le CCN réaffirme en outre que les aides publiques aux entreprises doivent être conditionnées au maintien et à la création d'emplois, à l'augmentation des salaires à l'amélioration des conditions de travail, aux investissements productifs, aux relocalisations et au respect de l'ensemble des normes légales.

Le CCN condamne la politique de destruction des services publics et revendique des investissements massifs pour tous les secteurs et en particulier pour la santé, l'éducation nationale, et ce de toute urgence. De la même manière, le CCN revendique une augmentation générale des salaires et le déblocage de l'indice dans la fonction publique.

ASSURANCE CHÔMAGE

Face aux problèmes économiques découlant de l'augmentation des prix des matières premières et de l'énergie, le CCN exige une indemnisation à 100 % du salaire des dispositifs d'activité partielle.

Le CCN revendique l'abandon des

dernières réformes de l'assurance chômage qui ont des conséquences dramatiques pour les demandeurs d'emploi qui subissent la violence du chômage et n'ont pas choisi de s'y trouver. Il condamne la modulation et la réduction de la durée de l'indemnisation en fonction de la situation du marché du travail qui va placer les chômeurs, notamment les séniors, dans une situation matérielle extrêmement difficile.

Le CCN revendique le retour aux conditions d'indemnisation de la convention négociée en 2017 et à la gestion paritaire.

Le CCN s'oppose à toute attaque contre le droit de grève et réaffirme son opposition à toute réquisition. Il réaffirme son attachement aux libertés syndicales et à la liberté d'expression.

Le CCN appelle tous les travailleurs conscients des luttes à mener pour préserver les conquêtes sociales et gagner de nouveaux droits, à rejoindre le syndicalisme libre et indépendant de Force Ouvrière.

Le CCN appelle les militants, les salariés, les chômeurs, les retraités à poursuivre et amplifier toutes les actions de mobilisation et de grèves avec détermination jusqu'au retrait en particulier le 6 avril, jour de la prochaine mobilisation interprofessionnelle.

Adoptée à l'unanimité moins 5 absentions

Intervention de Michel Le Roc'h au CCN FO 29 mars 2023 (Larges extraits)

Je voudrais dire pour commencer que je partage totalement le rapport de notre secrétaire général concernant la conduite de la mobilisation au sujet de la réforme des retraites.

Depuis le 19 janvier, nous sommes totalement mobilisés pour obtenir le retrait de la réforme des retraites. C'est une mobilisation extraordinaire : en Loire-Atlantique, il y avait encore plus de 80 000 manifestants hier, après les plus de 100 000 du 23 mars, avec des taux de grévistes très importants. Et dans certains secteurs clés, la grève est reconduite. C'est le cas chez nous à la raffinerie de Donges, dans le nettoiement, à la centrale de Cordemais (sur les trois sites FO est présente) et chez les cheminots.

D'une manière générale, la mobilisation a pris la forme de journées de grèves et de manifestations. Mais cela n'a strictement rien à voir avec les journées d'action « saute-moutons » sans revendications précises.

Le levier de cette formidable mobilisation, c'est le front de toutes les organisations syndicales unis sur des revendications claires, à commencer par le refus du recul de l'âge de départ à la retraite. Et c'est la puissance de la mobilisation qui fait tenir ce front commun. Et malgré les manoeuvres des uns et des autres, le front commun tient! Et il faut le faire tenir (...).

Le plus important, ce n'est pas les médias et le temps de passage sur les ondes qui ne dépend pas de nous, mais le rôle que nous jouons. Nous sommes les plus déterminés à obtenir le retrait de la réforme. Je tiens à féliciter Fred et le bureau confédéral, en particulier Patricia, Cyrille et Béatrice qui ont eu la lourde tâche de participer aux réunions intersyndicales.

Macron, après 2 mois de grèves et de manifestations est laminé. Il est minoritaire et illégitime concernant sa réforme. Il utilise les institutions de la 5ème république pour passer en force. Je rappelle que ces institutions ont été conçues dès le départ pour permettre à une minorité installée au coeur de l'État d'imposer sa loi contre l'immense majorité.

Macron reste donc droit dans ses bottes, avec comme seul réponse le bâton. Le conseil de l'Europe, que l'on ne peut pas accuser d'être radical, s'alarme même « d'un usage excessif de la force ». Il ne loupe pas une occasion avec ses ministres pour en rajouter. Le conseil d'Etat a même taclé Darmanin en précisant que participer à une manifestation non déclarée n'était pas un délit contrairement aux propos du ministre. Macron a balayé d'un revers de main la proposition d'une médiation. Quoi que l'on pense de cette proposition, il s'est à cette occasion isolé encore plus.

Ce n'est pas un hasard si dans les 2 dernières manifestations et au-delà de nos revendications de retrait de la réforme, les mots d'ordre visent les institutions, le 49-3 et l'individu luimême.

Alors que faire maintenant?

Macron est isolé et nous sommes la majorité. Il faut être offensif et aller voir Elisabeth Borne. C'est elle qui a tout à perdre d'une telle rencontre. Que va-t-elle répondre quand Fred va lui demander d'appuyer sur le « bouton stop » ? Qu'il n'en est pas question ? Comme le dit le Parisien, la majorité présidentielle est en lambeau. Nous devons être offensif donc. Nous verrons bien ce que dit le conseil constitutionnel. En attendant, il nous faut continuer à nous battre, à soutenir les copains quoi sont en grève reconduite et à préparer la journée de grève et de manifestations le 6 avril avec l'objectif de gagner.

Deux bonnes nouvelles pour conclure. Là où nous occupons notre place, nous obtenons d'excellents résultats en termes de renforcement de l'organisation syndicale. Ainsi à la Macif - je parle sous le contrôle du camarade DSC, ici présent pour représenter à ce CCN l'UD FO 44 nous sommes passés de 340 à 380 syndiqués en 1 mois au niveau national. À U LOG, plateforme logistique des magasins U, dont le DSC est nantais, nous sommes devenus la première organisation syndicale avec 35 % (+ 8 points) devant la CGT et la CFDT qui perd 4 points (...) ».





6 avril

Extrait du message de l'UD FO 44 aux militants le 6 avril au soir

ler, le gouvernement Macron / Borne a démontré une nouvelle fois que la brutalité et le blocage étaient de son côté. Les organisations syndicales, portées par une mobilisation historique depuis le 19 janvier, ont réaffirmé leur unité et leur détermination pour obtenir le retrait de la réforme des retraites. Aujourd'hui, la grève et les manifestations ont été à nouveau massivement saisies par les salariés, les jeunes et les retraités, avec près de 2 millions de manifestants dans toute la France, dont 70 000 dans le département (photos ci-dessous) :

Illégitime et minoritaire, injuste et injustifiée, la réforme des retraites doit être retirée.

Suite à la réunion qui vient de se tenir dans les locaux

de notre Confédération, le communiqué intersyndical national appelle à une nouvelle journée nationale de grève et de manifestations jeudi 13 avril.

Demain, l'intersyndicale départementale se réunit à 13h00. Nous vous tenons bien sûr informés des dispositions prises.

Pour le retrait, on continue!









Et 1 200 à Pontchâteau...







Extraits du Courrier commun des Unions locales de Saint-Nazaire du 13 avril 2023 adressé au Sous-préfet

















Depuis le 19 janvier, la population se mobilise massivement contre la réforme des retraites. (...) Lors de la manifestation du 23 mars alors que le cortège venait de s'élancer dans le calme de la Place de l'Amérique Latine, les participants, dont des familles avec enfants, ont été pris sous le gaz lacrymogène à hauteur du rond-point des Quatr's Horlorges. (...)

Dans une démarche de responsabilité qui anime l'intersyndicale depuis le début de ce mouvement social (...), l'intersyndicale a décidé d'un nouveau parcours pour le 28 mars à l'opposé de la sous-préfecture. (...) Ce 6 avril dernier l'intersyndicale avait reproduit un parcours similaire vers le nord de la place de l'Amérique Latine. A l'issue de l'arrivée du cortège de nombreux manifestants sont restés de manière pacifique autour des stands déployés par la CGT et FO (...) C'est à partir de 13h que les premiers nuages de gaz lacrymogènes ont été ressentis sur la place à plus de 400m de la sous-préfecture.

Peu de temps après, une pluie de grenades lacrymogènes s'est abattue sur la rue Henri Gautier entre le Ruban Bleu et la place. Des forces de police sont ensuite apparues sur le balcon du Ruban Bleu pointant leurs armes vers les stands de la CGT. Après protestation de nos militants ne comprenant pas cette attitude il a été fait usage de tirs tendus de lacrymos vers leur direction. (...)

Cette agression a touché aveuglément les manifestants pacifiques, les commerces et les établissements scolaires à proximité, ainsi que les habitants autour de la place de l'Amérique Latine qui pour certains ont dû quitter leur logements, l'air devenant irrespirable.

Cette agression s'ajoute aux expulsions de piquets de grève réalisées de manière brutale sans aucune place au dialogue ni à la négociation comme à l'appontement de l'Arceau à Donges le 21 mars dernier.

Elle s'ajoute aussi aux nombreuses réquisitions des salariés de chez TOTAL ou de la SFDM, qui sont une atteinte au droit de

Monsieur le Sous-Préfet, nous tenons ici à vous signifier notre totale incompréhension et notre ferme désapprobation à voir ainsi les forces de l'ordre intervenir jusque sur le lieu de départ et de dislocation de nos manifestations (...) Aussi, nous vous demandons de nous préciser ce qui a pu conduire à une telle intervention. (...) Ces agissements ne feront reculer ni notre volonté, ni notre détermination à poursuivre les mobilisations...

13 avril









Et 900 à Châteaubriant...



Extrait du message de l'UD FO 44 aux militants le 12 avril

e rassemblement à La Montagne mardi 11 avril a ■rassemblé 250 personnes - dont des camarades FO. À la Centrale de Cordemais, la grève est reconduite par les exploitants ces jeudi 13 et vendredi 14 avril, avant une nouvelle Assemblée générale vendredi.

Les Services techniques de Nantes Métropole, en particulier le nettoiement, les graffitis et la voirie sur le site du Tonkin sont en grève pour le 5ème semaine consécutive (photo cidessous). D'autres sites ont reconduit la grève, comme Félix Eboué ou Morrhonnière...



Piquet de grève sur le site du Tonquin ce 13 avril où les camarades en intersyndicale entament dans leur 5^{ème} semaine de grève



Dès 4h00 devant le dépôt Semitan du Bêle à Carquefou.

14 avril

Intervention intersyndicale 44 – Nantes, le 14 avril 2023



n'avions pas d'illusion sur la décision du Conseil constitutionnel et, en effet, celui-ci a validé la réforme des retraites. Quel mépris pour notre mobilisation!

Depuis le 19 janvier, dans la grève et les manifestations, dans l'unité de nos organisations syndicales et de jeunesse, nous sommes des millions à revendiquer le retrait de la réforme des retraites injuste, injustifiée et brutale.

Injuste - parce qu'elle fait porter sur les seuls travailleurs des choix strictement financiers, pendant que les allègements fiscaux, les exonérations des cotisations sociales et les aides publiques aux entreprises

se multiplient sans la moindre contrepartie, ni condition.

Injustifiée – parce que notre système de retraites n'est pas en danger.

Brutale – parce qu'Emmanuel Macron et son gouvernement ont décidé de passer en force à travers les 47-1, 44-3, 49-3, balayant d'un revers de la main les lignes rouges que nos organisations syndicales ont exprimées sur le report de l'âge légal de départ à la retraite, sur l'accélération de l'augmentation de la durée de cotisation, sur le maintien des régimes spéciaux.

En ne répondant pas à la demande de retrait de cette réforme illégitime et minoritaire, par son entêtement, son arrogance et son mépris des travailleurs et de leurs représentants, en faisant le choix de l'affrontement, Emmanuel Macron et le gouvernement portent la responsabilité de la situation dans le pays, qui traverse une grave crise démocratique.

Ainsi, le Conseil constitutionnel a validé la loi.

organisations syndicales nationales, qui n'ont cessé de revendiquer ensemble le retrait de la réforme, avaient pourtant transmis organisations syndicales tiennent leurs argumentaires au Conseil ici à réaffirmer leur unité pour Restons mobilisés dans l'unité... c'est

l'utilisation d'une loi de financement rectificative de la Sécurité sociale pour imposer la réforme des retraites était une manœuvre grossière.

décision Conseil du constitutionnel ne règle rien. Le terme du processus légal ne rend pas en effet la réforme plus légitime. Jamais le rejet dans la population n'a été aussi fort, et plus particulièrement chez les salariés.

Dans ces conditions, constitutionnel, démontrant que mettre en échec cette réforme : 64 ans c'est non! Non à l'accélération de l'augmentation de la durée de

cotisation! L'intersyndicale de Loire Atlantique se réunira la semaine prochaine pour mettre en œuvre et décliner des actions dans le cadre des orientations de l'intersyndicale nationale qui doit se réunir lundi. Évidemment il y a aussi en ligne de mire, l'organisation des manifestations du 1er mai 2023, journée internationale des travailleurs et des revendications.



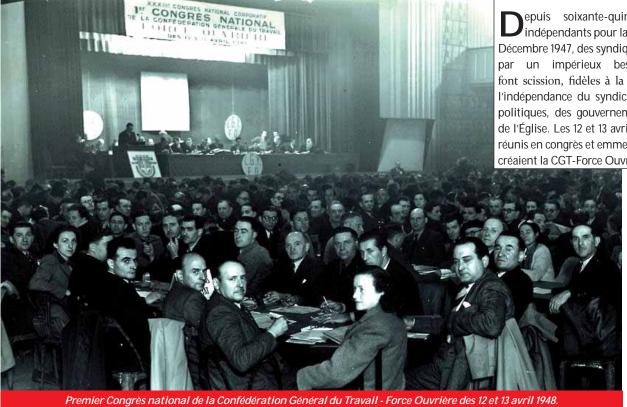


L'Actualité syndicale

13 avril 1948

■ En pleine bagarre sur les retraites,

la Confédération générale du travail Force-Ouvrière fête ses 75 années d'existence







Lu sur le site de la Confédération

Depuis soixante-quinze ans, libres et indépendants pour la justice sociale. Décembre 1947, des syndiqués de la CGT motivés par un impérieux besoin d'indépendance font scission, fidèles à la Charte d'Amiens et à l'indépendance du syndicat vis-à-vis des partis politiques, des gouvernements, du patronat et de l'Église. Les 12 et 13 avril 1948, 1 435 délégués, réunis en congrès et emmenés par Léon Jouhaux, créaient la CGT-Force Ouvrière.

Soixante-quinze ans plus tard, liberté, indépendance et défense acharnée des intérêts matériels et moraux des travailleurs, des salariés actifs, des chômeurs et des retraités par la négociation mais aussi le rapport de force et la grève lorsque c'est nécessaire sont dans l'ADN de FO, comme la défense des valeurs républicaines. C'est sur ces bases que les militants de FO mènent depuis soixante-quinze ans leur action syndicale.



Le syndicat FO des Personnels de la Région a tenu son assemblée générale le 14 avril



'Assemblée Générale annuelle du syndicat Force Ouvrière du Personnel de la Région des Pays de la Loire s'est tenue le 14 avril 2023, sous la présidence de Yann Couroussé, secrétaire général adjoint de l'Union départementale FO.

Une soixantaine de militants et d'adhérents sont venus des différents départements.

Gisèle Le Marec, secrétaire générale du syndicat a présenté le rapport d'activité en revenant sur les sujets qui ont marqué l'année écoulée en particulier les élections professionnelles du 08 décembre

le plus souvent avec un maximum de noms, pour chaque instance avec au total 120 noms de militants et d'adhérents répartis sur 5 listes. FO a confirmé sa position dans les instances paritaires et obtenu des sièges dans chaque instance, soit 12 au total.

L'année 2022 a aussi été marquée par la satisfaction de certaines revendications portées par Force Ouvrière tout particulièrement la signature du nouveau protocole sur le télétravail avec nouvellement le versement de l'indemnité forfaitaire ainsi que la revalorisation du forfait

mobilité durable.

L'Assemblée Générale a adopté le cahier revendicatif du syndicat : la priorité est le pouvoir d'achat et le syndicat a décidé de concentrer ses revendications sur les questions relatives à la rémunération et à la

Les participants se sont félicités de l'augmentation régulière du nombre d'adhérents Pour la 4^{ème} année consécutive, le nombre d'adhérents a atteint un niveau jamais égalé auparavant malgré le contexte de départs à la retraite. En 10 ans, entre 2012 et 2022, le nombre d'adhérents a augmenté de 26%.

Le développement du syndicat, le mouvement social contre la réforme des retraites ainsi que la préparation de l'élection du COS du 30 juin prochain ont été également au cœur des échanges.

Gisèle Le Marec

Secrétaire du syndicat FO des personnels de la Région Pays de Loire

Les agents municipaux de Basse-Goulaine en grève pour les salaires



Dlus de la moitié des agents municipaux de la commune de Basse-Goulaine ont entamé un mouvement de grève et de débrayage, avec un tractage organisé le mercredi 12 avril entre 12h et 13h30 sur la place

Faisant le constat d'une impossibilité de dialoguer, les représentants du personnel communal, dont notre camarade Jérôme Sébillet pour FO, ont décidé de lancer ce mouvement de contestation à l'issue du dernier comité social territorial.

Leurs revendications portent sur l'augmentation des salaires, puisque l'augmentation du point d'indice

à hauteur de 3,5 % est insuffisante face à l'inflation, la mise en place de tickets-restaurants et de jours de

Par ailleurs, en marge de ces revendications, les agents ont, lors de ce mouvement, demandé à ce qu'il y ait davantage de considération de la part de la mairie pour son personnel. Le turnover au sein des équipes atteste, selon eux, du problème : il y a eu 16 départs en 1 ans ½ rien qu'au niveau de la mairie centrale.

Sur les différentes revendications, le maire a opposé une fin de nonrecevoir. Confronté à cette absence de négociation, le syndicat FO envisage d'appeler à de nouvelles actions.

INTERVIEW

Equans

Une nouvelle implantation FO pour défendre les salaires et les conditions de travail

Vianney Boulay est salarié d'INEO, entreprise filiale d'Equans, elle-même filiale qu'Engie a créée en son

temps pour « amorcer la scission de ses services » dans l'objectif de les vendre. Le dernier épisode en

date est le rachat d'Equans par Bouygues quelques mois auparavant



Peux-tu en quelques mots nous dresser un tableau d'INEO?

Le siège d'INEO est à Lyon. INEO regroupe plusieurs types d'activité notamment en matière de génie électrique maisaussi dans le bâtiment. C'est là que je travaille comme chef de chantier (5 à 7 ouvriers). Notre secteur est divisé en 3 établissements (Nantes, Toulouse, Vitrolles) de 20 à 30 salariés chacun. Les équipes sont quasi continuellement en grand déplacement sur 4 jours du lundi au vendredi.

Tu t'es syndiqué à Force Ouvrière en novembre dernier et rapidement tu as été nommé Représentant Syndical, alors que tu dis toi-même que rien ne t'y « prédestinais ». Alors pourquoi? Depuis pas mal de temps, avec les gars on réclamait du matériel qui ne venait pas, des améliorations dans l'organisation des travaux, toute une série de points qui ne trouvaient pas de réponse. On ne nous écoutait pas. En fait, c'est de la faute de la Direction si je suis syndiqué.

Mais pourquoi ta décision de te syndiquer FO?

Non seulement la direction ne nous écoutait pas, mais les élus CSE de la CFTC et de la CFE/CGC ne semblaient pas non plus en mesure de nous donner un coup de main.

Mais pour commencer, songez qu'en 2022 nous n'avons eu que 400 € de « geste pour l'inflation » alors que la PDG d'ENGIE promettait 1 500 €. Dans le même temps Bouygues qui est en train de nous racheter, accorde 3 % à ses salariés... et pour INEO ? Bien c'est zéro.

C'est donc le 19 octobre 2022 que j'adresse un mail à tous les collègues des 3 établissements, en prévenant la hiérarchie que je mets en copie. Je les invite tous à une AG/grève le 24 octobre suivant pour finaliser ce que, plus tard, j'ai appris être un cahier de revendications.

Le 24, 19 des 20 ouvriers de Nantes sont présents, ainsi qu'une quinzaine de Toulouse, avec une visio entre Nantes et Toulouse. Vitrolles ne bouge pas. Le soir-même, nous remettons à la Direction nos revendications :

- Augmentation des grands déplacements de la semaine à 110€/ jour:
- ▶ 10% d'augmentation de salaire (Bouygues a finalement eu 6% en fin d'année);
- Rénovation de l'outillage;
- ▶ Réorganisation du travail...

Sans oublier un appel à la grève pour le 28 novembre, jour des négociations annuelles obligatoires (NAO).

Dès le 24 au soir, le Directeur d'INEO m'appelle pendant plus d'une heure. Le Directeur de mon agence annonce investir dans l'outillage et revoir l'organisation du travail.

L'appel à la grève du 28 novembre est maintenu par FO (je viens à peine de me syndiquer !) et là, les 3 agences sont fermées, Vitrolles nous a rejoints.

La CFTC et la CFE/CGC participent aux négo, mais rien ne semble avancer. Fraîchement désigné représentant de section syndicale (RSS), je ne peux pas y participer.

Finalement, mon responsable d'agence d'INEO me rappelle début décembre et me dit OK pour une revalorisation de l'indemnité degrand déplacement et son augmentation de 90,4 € à 100 € par jour. Il me dit aussi OK pour une augmentation générale de 5,4 %, + 2 à 2,2 % des augmentations individuelles, et 3 % sur le 13ème mois en 3 ans. Et une augmentation de la participation.

Tout est bien qui finit bien alors?

Oui et non. La Direction n'a quand même visiblement pas apprécié mon implication. Lors de l'attribution des gratifications de fin d'année qui, comme chaque année, sont attribuées à la tête du client. Un doute sérieux plane : la Direction vat-elle me la refuser ?

Les gars sont alors inquiets pour moi. Ils organisent dans la foulée une collecte pour que je puisse en bénéficier à raison de 50 € par personne.

Comme quoi, si l'individualisme existe, et on peut le regretter, la solidarité ouvrière n'est pas morte!

Mais la Direction a fini par me

Mais la Direction a fini par me l'attribuer. Difficile pour elle de justifier un refus, puisque sur le champ professionnel, mes responsables n'ont rien à me reprocher. Ils se félicitent même très souvent de mon travail.

Du coup, sur ces bases, vous allez pouvoir construire une liste FO pour les prochaines élections CSE?

Oui, bien sûr. D'autant que j'ai appris que des négociations pour un protocole d'accord préélectoral allaient s'ouvrir. Il faut donc que nous regardions cela de très près et très vite, en particulier constituer une section FO. Il ne faut plus que nous soyons écartés des négociations qui nous concernent directement.

■ Grève de nuit au bloc obstrétical du CHU de Nantes

FO soutient les auxiliaires de puériculture et aides-soignantes



De gauche à droite, en haut : Tony Gilbert et Valérie Martin, aux côtés de quatre des quinze agentes de l'équipe de nuit. De gauche à droite : Lucie Santerre, Tana Beillevert, Corinne Renaudineau et Marie Pesquer.

uinze agents de nuit, auxiliaires de puériculture et aides-soignantes, enchainent leurs gardes de 12 heures dans un climat de tension.

Chaque semaine, ces soignants font face à des situations difficiles: femmes en détresse, décès. C'est un service "très speed" décrit notre camarade Valérie Martin, secrétaire générale adjointe de FO au CHU de Nantes. Et il manque de personnel. Sans compter que la nuit, les agents s'occupent en plus des admissions et brancardent les patientes toujours

plus nombreuses.

Depuis le 12 avril, ces agents qui interviennent aussi aux urgences gynécologiques, sont en grève pour obtenir de la direction un poste en plus pour leur équipe d'aidessoignantes et d'auxiliaires de puériculture.

Ces équipes ont perdu en effectif à cause d'une réorganisation de service. Et pour conséquence, l'encadrement leur impose des plannings impossibles à tenir. La direction leur demande de travailler 3 nuits de suite ainsi que presque tous les week-ends (contre un sur deux auparavant).

La difficulté se pose également pour la pose des congés.

Tony Gilbert, secrétaire général FO au CHU, a informé que la direction acceptait que ces personnels proposent eux-mêmes un planning mais le problème n'est pas résolu. Il manque toujours une personne dans les effectifs.

Pour l'instant la grève ne change pas leurs nuits car comme toujours à l'hôpital, elles seront réquisitionnées.

■ L'AFOC a tenu son AG le 27 janvier dernier



'association FO Consommateurs de Loire-Atlantique a tenu son Assemblée générale à l'issue de la Commission administrative de l'Union départementale, ce lundi 27 janvier.

À cette occasion, le bureau de l'AFOC a été élu. La Commission administrative a rendu hommage à Françoise Blandy qui a occupé le poste de présidente de l'Association depuis le début de son implantation, et qui a décidé de mettre fin à sa fonction. C'est Thierry Colson qui occupe désormais le poste de Président.

Nous souhaitons une bonne continuation à Françoise, que nous retrouverons dans les activités militantes au sein de l'Union départementale.

COMMUNIQUÉ du 22 mars 2023

de l'Union départementale C.G.T.-Force Ouvrière de Loire-Atlantique



SOUTIEN AU MAIRE DE SAINT-BRÉVIN

L'Union départementale FO de Loire-Atlantique apporte son soutien plein et entier à Monsieur Yannick Morez, Maire de Saint-Brévin, suite à l'incendie dont il a été victime à son domicile à l'aube de ce mercredi 22 mars.

Sans préjuger des résultats de l'enquête de police, l'Union

départementale FO de Loire-Atlantique condamne sans réserve les intimidations et les menaces dont Monsieur le Maire et son équipe municipale, élus de la République, sont victimes depuis l'annonce du transfert du Centre d'accueil des demandeurs d'asile sur le territoire de la commune.

L'Os a lu

l'issue d'un Conseil des ministres Aet à quelques jours du 7 mars, date à laquelle l'intersyndicale nationale a appelé à "mettre la France à l'arrêt" pour le retrait de la réforme des retraites, le porte-parole du gouvernement Olivier Véran a fait cette déclaration proprement hallucinante : « Mettre la France à l'arrêt, ce serait laisser filer une crise que l'on peut encore éviter. L'absence de pluie depuis plus de trente jours maintenant fait peser un risque extrêmement fort sur l'état de nos réserves en eau cet été. Mettre le pays à l'arrêt, c'est prendre le risque d'une catastrophe écologique, agricole, sanitaire, voire humaine dans quelques mois (....) mettre la France à l'arrêt ce serait négliger la santé de nos enfants... ». Selon le prophète de l'Apocalypse Véran, il suffirait donc de stopper toute résistance à la réforme des retraites pour que la pluie se remette à tomber, pour que la paix et l'harmonie règnent sur le monde.

Les réactions à ces déclarations grotesques n'ont évidemment pas manqué, certains rappelant à Olivier Véran qu'il avait oublié les invasions de sauterelles, la pluie de grenouilles ou la collision de la Terre avec une météorite comme conséquences très probables de la résistance des travailleurs au report de l'âge de départ en retraite...

Faut-il que ce gouvernement soit en panique totale pour oser affirmer que la résistance à la régression sociale qu'il incarne soit susceptible d'engendrer des catastrophes à tous les niveaux!

Monsieur Véran ose voir une relation entre défense des retraites et catastrophe écologique. Par contre, la multiplication des incendies de forêts en France l'été dernier ne l'a pas amené à s'interroger sur les vraies causes de ces désastres qui ne sont en aucun cas des fatalités, mais bien la conséquence directe d'atteintes contre les services publics. Les agents de l'Office national des forêts (ONF) qui ont perdu plus de la moitié de leurs effectifs depuis 1985, n'ont cessé d'alerter sur le démantèlement du service public de la forêt, soumis comme les retraites aux diktats de la réduction des déficits publics. Là est la source des catastrophes, pas dans la résistance des travailleurs!

Quant à ses propos sur « la santé de nos enfants », on a envie de lui crier « Pas ça,

Faut-il rappeler à Monsieur Véran qu'il fut Ministre de la santé d'un gouvernement qui, en pleine pandémie, a continué à supprimer des lits d'hôpitaux, qu'il porte une lourde responsabilité dans la suspension de milliers de soignants toujours non réintégrés, que nous ne l'avons pas entendu exprimer la moindre réserve lorsque le budget 2023 a programmé une baisse de 1,8 milliard pour la santé?

Faut-il rappeler à Monsieur Véran qui semble tant se soucier de la santé des enfants, qu'on ne l'a pas entendu, lui l'ancien médecin, quand, dans une lettre ouverte adressée à Macron et parue sur le site internet du journal Le Parisien le 21 octobre 2022, près de 5000 soignants de pédiatrie ont alerté sur la dégradation accélérée des soins apportés aux enfants, quand ces pédiatres ont écrit : « Nous dénonçons ici la dégradation criante des soins apportés aux enfants qui les met quotidiennement en danger ». Monsieur Véran n'a rien dit face à la terrible conclusion de cette lettre : « Les dirigeants actuels et passés ont fermé les yeux sur l'abandon de l'hôpital

Le péril jeune



Ce devait être l'affaire de quelques semaines, aux dires d'Emmanuel Macron, lors de ses vœux du 31 décembre. Depuis, l'annonce de la « généralisation » du service national universel (SNU) n'a eu de cesse d'être repoussée... Jusqu'à ce que, le 29 mars dernier, le journal L'Opinion révèle que, finalement, le gouvernement renonce à rendre ce dispositif obligatoire pour les jeunes de 16 ans, du moins pour l'instant.

D'après le quotidien patronal, « ce recul s'explique par la volonté de l'exécutif de ne pas jeter de l'huile sur le feu en pleine crise politique et sociale », et ce, alors que l'emploi du 49-3 à l'Assemblée nationale a marqué l'entrée en scène de la jeunesse dans le combat contre la « réforme des retraites ».

Une crainte qui contraste pourtant avec les images de la communication officielle, donnant à voir des cohortes d'adolescents enthousiastes à l'idée de s'embarquer dans cette « aventure collective ». À rebours de ce délire propagandiste, notons que l'édition 2022 n'est parvenue à attirer que 32.000 volontaires...

Au vu du programme proposé, on comprend mieux les réticences ! Tout le monde garde ainsi à l'esprit la mésaventure de cette vingtaine de jeunes, victimes de malaise, le 18 juin 2019, après être restés au garde-à-vous, en plein soleil, lors de l'inauguration d'une statue du général de Gaulle...

Dans cet esprit, d'après les informations révélées le mois dernier par Politis (1), ce SNU « nouvelle version » devait comporter un « séjour de cohésion » de 12 jours en internat – comprenant notamment le port de l'uniforme, la levée du drapeau le matin et le chant de la marseillaise –, ce dernier étant suivi d'une seconde phase, accessible sur la base du « volontariat », et faisant office, de manière plus ou moins assumée, de sas vers les contrats

précaires du service civique et la réserve des armées.

Une conception toute macronienne de l'« engagement » en somme, tandis que, dans le même temps, Parcoursup continue, chaque année, de barrer l'accès aux études supérieures à des dizaines de milliers d'élèves.

Gardons-nous bien cependant d'enterrer ce bidule militariste un peu trop hâtivement...

Interviewée par Ouest France, le 30 mars, la secrétaire d'État chargée du SNU, Sarah El Haïry, précise que rien n'est tranché : « On travaille sur plusieurs hypothèses. L'une d'elles est effectivement d'intégrer ces séjours au temps scolaire, ce qui permettrait une mixité sociale plus forte. [...] Mais on peut aussi envisager de le maintenir sur le temps périscolaire »...

Comble de l'ironie, alors que le report sine die de ce projet réactionnaire contrarie l'objectif du gouvernement de doubler le nombre de réservistes actuellement de 40 000 -, au même moment, le ministre des Armées, Sébastien Lecornu, annonce relever la limite d'âge de ces derniers à... 70

Mais puisqu'on nous dit qu'il faut « travailler plus longtemps »!

(1) Politis nous révèle depuis, repris par d'autres organes de presse, que la justice a été saisie pour faits de harcèlements sexuels, racisme, humiliations et mises en danger d'autrui à l'occasion d'un stage de cohésion de deux jours. Le SNU, dégage!

L'Os a lu

public et des services de pédiatrie. Ils sont désormais responsables des conséquences sur la santé des enfants ». A-t-on entendu Monsieur Véran quand, en conséquence de sa politique, de celles de ces prédécesseurs et de son successeur, les hôpitaux publics se sont trouvés dans l'impossibilité d'accueillir tous les enfants atteints de bronchiolite, a-t-il émis la moindre inquiétude devant la pénurie d'un antibiotique majeur pour la santé des tout-petits, l'amoxicilline? Peut-il ignorer que cette pénurie provient du fait, que pendant le confinement, ces médicaments ont été moins prescrits, et qu'en conséquence, pour limiter leurs stocks et donc leurs frais, ses amis industriels en ont diminué la production?

Est-ce par souci de « la santé des enfants » que le gouvernement a envisagé l'extension du service national universel (SNU) sous la forme d'un service national obligatoire d'un mois en caserne pour tous les jeunes de 16 ans, sous le contrôle conjoint du ministère de l'Éducation nationale et de celui des Armées?

Quant aux risques de catastrophe humaine que Monsieur Véran prétend vouloir éviter, faut-il lui rappeler qu'en tant que membre du gouvernement, il soutient sans réserve l'augmentation de 30% des dépenses d'armement prévue dans la prochaine loi de programmation militaire, dépenses qui atteignent 413 milliards d'euros pour la période 2024-2030 ? (Rappelons que la réforme des retraites est faite au prétexte de dégager 13 milliards d'économies !). Faut-il lui rappeler que l'augmentation des dépenses d'armement n'a jamais abouti à la paix mais toujours à des « catastrophes humaines » comme on peut le voir aujourd'hui dans la guerre en Ukraine?

Les déclarations paniquées de Véran sont la traduction de l'angoisse qui saisit le gouvernement devant la résistance des travailleurs et de toute la population face aux plans du capital financier; résistance qui ne faiblit pas face au projet inique de réforme des retraites, résistance des personnels hospitaliers face au saccage organisé de l'hôpital public, résistance des enseignants devant la dénaturation de leur métier, résistance de la jeunesse devant les tentatives d'embrigadement, obligeant le gouvernement à différer son projet d'extension du SNU, résistance de toute la population confrontée à une baisse insupportable de son pouvoir d'achat...

Les bras d'honneur répétés d'un ministre affolé à l'Assemblée nationale démontrent que la fébrilité a atteint le plus haut sommet de l'État. Les interviews dans Pif, Têtu ou Playboy contrastent avec la colère ressentie au sein de la population à l'encontre du président de la République et de son Gouvernement.

La stratégie de pourrissement et d'affrontement, choisie par Emmanuel Macron, entraîne le pays dans une spirale vicieuse dont il porte l'entière responsabilité. Tout cela doit en même temps renforcer la confiance des travailleurs dans leur capacité à faire échec aux plans du gouvernement. Le roi est nu certes - et seuls les endoctrinés en distinguent les habits - mais il est toujours là. Aux travailleurs, en se réunissant avec leurs organisations syndicales, de pousser l'avantage avec leurs armes : la grève !

SCHIAPPA-MACRON DUSSOPT ACHETEZ LES NOUVELLES AVENTURES Dans le pif! DES PIEDS NICKELÉS!

n aurait pu croire à un poisson permis d'en douter...
d'avril... Il n'en est rien ! Jupiter lui-même n'a pas été en Marlène Schiappa posera bien en Une du prochain numéro de *Playboy*. Outre une série de clichés, on apprend que le célèbre magazine américain, connu pour ses « playmates » et ses photos érotiques, contiendra un entretien avec la secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale et solidaire. Il s'agit d'« aborder des sujets importants », a toutefois tenu à préciser la députée Renaissance, Prisca Thévenot, en défense de notre égérie du « féminisme »!

Suite au tollé provoqué, la Première ministre, Élisabeth Borne a réagi, lui faisant savoir que « ce n'était pas du tout approprié, à plus forte raison dans la période actuelle ».

S'agirait-il, pour autant, de conclure à une faute de goût individuelle ? Il est

reste en donnant une interview dans le magazine pour enfants Pif Le Mag, tout en refusant de recevoir l'intersyndicale qui sollicitait une entrevue au lendemain de la mobilisation historique du 7 mars. Il en va ainsi également du ministre du Travail, Olivier Dussopt, qui, au détour d'une interview donnée à *Têtu*, magazine trimestriel destiné « porter la parole de la communauté LGBT+ » nous informe que le gouvernement «aura peut-être à réutiliser le 49.3 »...

avant de faire son coming-out. Tout cela une semaine seulement après le coup de force du 49-3 à l'Assemblée nationale, nourrissant une crise sociale et politique majeure dans le pays.

Nulle instrumentalisation, nulle

mise en scène ne nous seront donc

Alors que certains commentateurs médiatiques déplorent les « couacs de communication » de l'exécutif, ne faut-il pas au contraire y voir une formidable tentative de diversion, afin, justement, d'éviter d'avoir à parler de l'essentiel : l'exigence du retrait de sa contre-réforme, portée par 80 % des Français, dont 95 % des salariés?

Cela ne marchera pas, bien sûr, mais cette séquence nous donne sans doute des indications sur la nature de la société macronienne.

Quelque chose que l'Histoire nous a déjà léguée... Dans le Dixhuit Brumaire de Louis Bonaparte (1851), en effet, Karl Marx décrit la « société du dix décembre », ce rassemblement hétéroclite, composé d'« aventuriers », de « charlatans », grâce auquel, le futur Napoléon III conquit le pouvoir entre 1848 et 1852 :

« Bonaparte constitua le corps de la société du dix décembre, « société de bienfaisance », en ce sens que tous les membres, tout comme Bonaparte, sentaient le besoin de se venir en aide à eux-mêmes aux dépens de la nation laborieuse. »

Toute ressemblance avec notre monarque présidentiel et sa cour est bien sûr purement fortuite...